



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (66)

Offre de stage de 2 mois Suivi de l'hydrologie à l'étiage du bassin versant de l'Agly

Contexte :

Le bassin versant de l'Agly est l'objet d'un déséquilibre quantitatif de la ressource en eau. Afin de le résorber, un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) a été élaboré par concertation en 2018. Ce document identifie les actions d'économies d'eau à réaliser et définit les règles de partage de la ressource en eau entre les usagers du bassin versant afin d'atteindre une gestion équilibrée de la ressource. Une des actions de ce plan de gestion consiste à améliorer la connaissance en temps réel des débits des cours d'eau, ainsi un protocole de suivi de l'hydrologie par jaugeages ponctuels a été élaboré et est mis en application depuis 2018.

Missions :

La mission générale consistera à accompagner les chargé.es de missions Ressource en Eau dans la mise en œuvre du protocole de suivi de la ressource en eau du bassin versant de l'Agly à l'étiage. Ce qui signifie :

- Réaliser des campagnes de jaugeages régulières sur le terrain.
- Bancariser et analyser les résultats des campagnes de jaugeages.
- Assister aux différentes instances de suivi de l'étiage (comités barrage, comité sécheresse).
- Effectuer un diagnostic des équipements de suivi du débit des canaux d'irrigation.
- Élaborer des fiches de synthèse pour chaque station de jaugeage.

Une mission complémentaire consistera à mettre en place un suivi du débit de deux sources karstiques situées dans le bassin versant de l'Agly. Cette mission comprendra les actions suivantes :

- Élaborer des fiches de synthèse pour chaque source à partir de la bibliographie existante.
- Installer des sondes de mesure de hauteur d'eau ainsi que des échelles limnimétriques.
- Établir des courbes de tarage.

Compétences et profil recherchés :

- Niveau d'études : Bac+2 à Bac+4 en lien avec le fonctionnement des milieux aquatiques et/ou hydrologie/hydrogéologie.
- Aptitude et goût pour le travail de terrain.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Rigueur, organisation, autonomie, dynamisme.
- Permis B indispensable, véhicule personnel apprécié.

Conditions de travail :

- Durée : période fixe : juillet et août 2025 (2 mois).
- Lieu de travail : Saint-Paul-de-Fenouillet (66), nombreux déplacements avec un véhicule de service à prévoir sur le bassin versant de l'Agly.
- Rémunération : stage conventionné non indemnisé, frais de déplacements éventuels remboursés.

Candidature :

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser **avant le vendredi 11 mai 2025 12h** :

Par mail : karst.agly@gmail.com

Ou par courrier :

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly
1^{er} étage
16 rue de Lesquerde
66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET